



Saint-Jean De Gonville



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 FÉVRIER 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 02 février 2021, à 20h00, sous la présidence de Monsieur Michel BRULHART, Maire

Présents : Michel BRULHART, Angélique VAN HOECKE, Patrick DUMAS, Emmanuelle LAURE, Fabien JACQUET, Janine BAIL, Christophe LEBRUN, Loïc CHRISTIN, Claude MOREIRA, Charline PERRIER, Frédéric LEGER, Adeline SIBELLE, Nicolas PIDOUX, Jean-Pierre DEMORNEX

Absents excusés : Leila MANET (procuration à Michel BRULHART), Elody BULLIARD (procuration à Charline PERRIER), Laurent IMBERTI (procuration à Nicolas PIDOUX), Philippe GAVAGGIO

Absent : Cécile MAGNIN

Secrétaire de séance : Nicolas PIDOUX

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la naissance le 16 janvier dernier du petit Camille, fils de Leila MANET.

Le compte-rendu du 05 janvier 2021 est approuvé à l'unanimité.

I/ Délibérations

1/ Validation du programme d'actions établi par l'Office National des Forêts pour l'année 2021

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la proposition de l'Office National des Forêts (O.N.F.) relative au programme d'actions 2021 préconisé pour la gestion durable du patrimoine forestier, en application de l'article D214-21 du Code Forestier, et conforme au document d'aménagement de la forêt et aux engagements de l'ONF liés au Règlement National des Travaux et Services Forestiers (RNTSF).

- Total investissement : 3 940,00 € H.T.
- Total fonctionnement : 930,00 € H.T.
- Total opération : 4 870,00 € H.T.

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe l'assemblée du départ d'Erwan LE-MARREC, le garde forestier. Son remplaçant n'est pas encore connu.

2/ Indemnités horaires pour travaux supplémentaires (I.H.T.S.)

Monsieur le Maire informe l'assemblée que conformément à l'article 2 du décret 91-875, il appartient à l'assemblée délibérante de fixer la nature, les conditions d'attribution et le taux moyen des indemnités applicables au personnel de la collectivité.

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

II/ Planning mensuel des réunions

Jeudi 04/02/21 à 18h30 au Gex :	Conférence des maires
Vendredi 05/02/21 à 15h à Thoiry :	Marché restauration scolaire
Vendredi 05/02/21 à 16h à Thoiry :	Marché à bons de commande voirie
Lundi 08/02/21 à 18h00 en visioconférence :	Santé / Solidarité
Mardi 09/02/21 à 18h00 en visioconférence :	Environnement
Mercredi 10/02/21 à 18h30 en visioconférence :	Déplacements
Jeudi 11/02/21 à 19h00 en visioconférence :	Aménagement
Mercredi 17/02/21 à 18h30 en visioconférence :	Finances
Mardi 23/02/21 à 18h30 en visioconférence :	Cadre de vie
Mercredi 24/02/21 à 18h00 au Technoparc :	Cotech Régie des eaux
Mercredi 24/02/21 à 18h30 en visioconférence :	Economie/Tourisme/Culture
Jeudi 25/02/21 à 19h00 à Gex :	Conseil communautaire

Monsieur le Maire précise que la réunion du 05 février à Thoiry concerne le marché groupé de restauration collective conclu avec Bourg Traiteur. La commune envisage de ne pas reconduire ce marché groupé afin d'avoir plus de liberté pour fixer le cahier des charges.

III/ Dépenses

Situation n°1 salle polyvalente	PONCET CONFORT	52 532.62 €
Situation n°1 salle polyvalente	ACCORD ALU	47 140.12 €
Situation n°1 salle polyvalente	JURALPECO GONTARD	22 245.54 €
Situation n°2 salle polyvalente	JACQUET	49 045.44 €
Situation n°1 sous-traitant salle polyvalente	JL TP	16 000.00 €
Situation n°8 desserte forestière	JACQUEMET	16 998.00 €
Maîtrise d'œuvre salle polyvalente Phase DET	CLERMONT ARCHITECTE	2 406.61 €
Achat monobrosse	FCH	2 496.24 €
Produits d'entretien	SNAL	1 464.79 €

Repas cantine décembre 2020	BOURG TRAITEUR	5 100.20 €
Poste relevage CPINI et bac à graisse salle communale	VALLIER ASSAINISSEMENT	1 419.69 €
Frais d'avocat contentieux VUITTON	CABINET RACINE	1 890.00 €
Infogonville 4 ^{ème} trimestre 2020	Delphine CORCELLE	1 200.00 €
Matériel JSP Thoiry	TOPSEB	1 308.12 €
Don aux sinistrés tempête Alex	ADM 06	5 000.00 €
Mobilier bureau accueil de loisirs	MOBALPA	5 043.00 €
Location photocopieurs 1 ^{er} trimestre 2021	XEROX	3 757.50 €
Réparation caniveau rue de la Gare	BRUNO VEROT	1 152.00 €
Protection juridique	GROUPAMA	1 650.39 €
Assurance bâtiments et véhicules	GROUPAMA	15 662.04 €
Trajets piscine décembre 2020	EUROP TOURS	1 014.97 €

IV/ Commissions

1/ Infogonville

Les articles sont à rendre avant le 17 février prochain pour une parution mi-mars.

2/ Associations

Les associations sont durement impactées par le contexte sanitaire actuel qui rend difficile tout projet à moyen terme.

3/ Scolaire

Accueil de loisirs

- Les effectifs de l'accueil de loisirs sont stables avec une moyenne journalière de 138 enfants au restaurant scolaire, 25 enfants les mercredis et 60 enfants au périscolaire du soir.
- Les activités s'articulent actuellement autour du thème « La gourmandise n'a pas d'âge », qui permet de conserver un lien avec les séniors de la commune en leur proposant un carnet de recettes.
- Le thème des prochaines vacances scolaires sera « Un jour, un artiste ». Le carnaval sera maintenu le 16 février avec un défilé des enfants dans le village.
- L'équipe d'animation doit sans cesse s'adapter au protocole sanitaire évolutif.

- Les membres du Conseil municipal sont invités à faire part de leurs remarques, proposition, idées concernant l'accueil de loisirs.

Comité de pilotage

Dans le cadre d'une éventuelle ouverture de classe à la rentrée prochaine, la municipalité souhaite mettre en place un comité de pilotage afin de réfléchir aux différentes solutions possibles.

L'une des options envisagée serait de récupérer les locaux actuels de la bibliothèque pour le périscolaire et de délocaliser la bibliothèque dans un nouveau bâtiment. Les bénévoles sont favorables à ce projet s'il est implanté dans un périmètre de 300 mètres autour de l'école.

L'objectif de ce comité de pilotage est ainsi d'améliorer la qualité de vie des enfants et leur environnement.

Le comité sera composé d'élus, de représentants de la mairie et de l'accueil de loisirs, de parents d'élève, d'un représentant du corps enseignant, d'un représentant du Sou des écoles et d'une bénévole de la bibliothèque.

Les conseillers municipaux Charline PERRIER et Frédéric LEGER feront également partie du comité.

Ecole

Monsieur FERREIRA DE SOUZA, inspecteur d'académie, a confirmé que l'école de Saint-Jean faisait partie des établissements surveillés pour une éventuelle ouverture de classe en septembre. Il a également précisé que le nombre d'enseignants nommés dans le Pays de Gex était à la hausse.

Afin d'avoir une meilleure visibilité des effectifs, il est proposé d'avancer les inscriptions scolaires pour la rentrée 2021-2022 à la 2^{ème} quinzaine de mars. Comme l'année dernière, elles se feront par mail.

4/ Travaux

Salle polyvalente

- Les travaux sont toujours en cours. La maçonnerie sera terminée cette fin de semaine. Il convient de rappeler aux entreprises de bien fermer le portique à l'entrée du parking.
- Un nid de poule s'est formé route du Chêne. Des panneaux de signalement ont été installés en attendant de le reboucher.
- La prochaine commission travaux aura lieu mi-février.

5/ Urbanisme

- Le chantier de Messieurs BECKERT Rocky et Stéphane, route de Choudans, pose d'importants problèmes de sécurité. Le mur de soutènement existant est en train de s'incurver sous la pression du terrain. Des fissures ont été constatées sur une habitation voisine.

- La construction de Messieurs SICLER Destie et Daniel à Goisin ne respecte pas les limites séparatives avec la propriété voisine de Madame THIOLAS.
- Monsieur FERROLLET a déposé une déclaration préalable pour la réalisation d'un avant-toit sur la dalle existante construite illégalement.
- Le permis de construire déposé par DYNACITE pour 2 logements sociaux chemin du Vieux Nant a initialement été refusé par la communauté d'agglomération. Or, un permis d'aménager avait été validé pour ce projet. Nous sommes dans l'attente d'une nouvelle instruction du dossier.
- Une commission urbanisme sera organisée avant le prochain Conseil municipal.

V/ Commissions de la Communauté d'agglomération

Les comptes-rendus sont consultables sur le site internet de Pays de Gex Agglo.

Déplacements

- Une ligne de transports à la demande est à l'étude pour emmener les habitants de Saint-Jean et Péron jusqu'à la navette de Challex en direction de la Plaine. Cette ligne pourrait être pérennisée en fonction de son taux de fréquentation.
- Le projet de voie verte sur la voie ferrée suit son cours. Des communes sont en attente de finaliser les conventions avec Réseau Ferré de France. Monsieur le Maire rappelle que ce dossier aurait dû logiquement être porté par l'Agglomération. Nicolas PIDOUX suggère que la commune de Saint-Jean se rapproche des communes de Thoiry, Péron et Farges afin de faire avancer ce projet.

Cadre de vie

- La maison de maître du domaine de Piers situé à Collonges est en vente.
- Une réflexion sur le compostage est en cours, notamment afin de trouver une solution en milieu urbain (ramassage, compostage collectif...).

Containers semi-enterrés (CSE)

Nous sommes dans l'attente des plans d'implantation des containers sur la commune.

L'emplacement actuel du point vert est maintenu, quelques containers seront rajoutés. A terme, carton, plastique et aluminium seront à jeter dans le même container.

Claude MOREIRA informe l'assemblée que des dépôts sauvages sont régulièrement constatés au pied des CSE situés Grand Route.

Monsieur le Maire déplore que l'augmentation des tarifs impacte surtout les habitants qui utilisent un bac. Les usagers n'ont pas toujours le choix dès lors qu'il manque des CSE sur la commune.

Un CSE sera implanté à proximité de la salle polyvalente et sera également accessible aux riverains. Il conviendra de réfléchir à la procédure à mettre en œuvre pour les locations de salles. A l'instar de Péron, un supplément pourrait être facturé à la location et les employés communaux se chargeraient de jeter les sacs.

Finances

Le compte administratif provisoire 2020 de l'Agglomération a été présenté.

Conseil communautaire

Le débat d'orientation budgétaire a été présenté à l'assemblée. Les impôts ne seront pas augmentés cette année. La taxe GEMAPI a été fixée à 8€ par habitant.

VI/ Points divers

- Le montant de la Contribution Financière Genevoise pour la commune de Saint-Jean s'élève à 688 281,50 € pour cette année.
- SIEA : 30 postes vont être créés pour la formation du personnel communal et l'aide aux personnes qui rencontrent des difficultés avec le numérique.
- En réponse à une question de Jean-Pierre DEMORNEX, Monsieur le Maire précise que les permis de construire « Entre Lacs et Montagnes » n'ont pas été déposés car le permis d'aménager a été attaqué par les consorts VUITTON. Lorsque les travaux pourront débuter, la commune négociera avec le promoteur pour la réfection de la route du Chêne.
- Les radars pédagogiques ont dernièrement été installés à deux endroits de la commune. La vitesse maximale constatée chemin des Races est de 44 km/h.

La séance est levée à 21h30

Le prochain Conseil Municipal aura lieu

le Mardi 02 mars 2021